



Colloque international : la famille
et le droit dans les littératures de
la langue française (XIXe-XXIe s.) :
de l'analyse critique à la discussion
littéraire en classe

Quelle appropriation de la Loi par la littérature de jeunesse ?

Kathy Similowski

Laboratoire École, Mutations,
Apprentissages (EMA) - CY Cergy Paris
Université – INSPÉ de l'académie de
Versailles

Cendrine Waszak

CIRCEFT- ESCOL, UPEC - INSPE de
Créteil



Introduction

- Rapport Loi/ littérature :
 - la littérature pour penser la Loi (Ost, 2014)
 - la Loi pour contextualiser la littérature (Ranouil et Dissaux, 2018)
 - la littérature pour faire connaître le droit

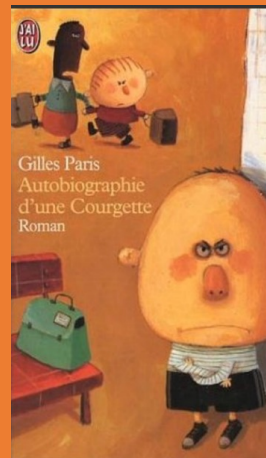
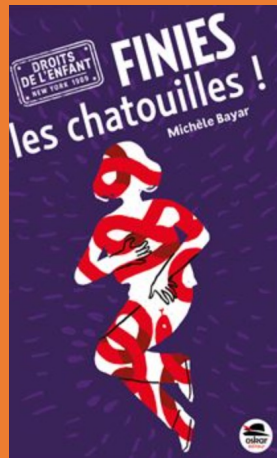
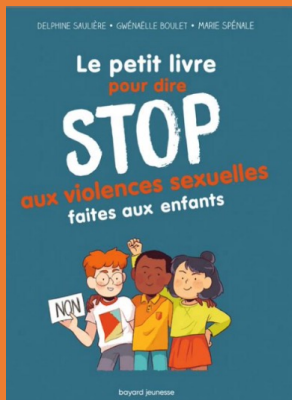
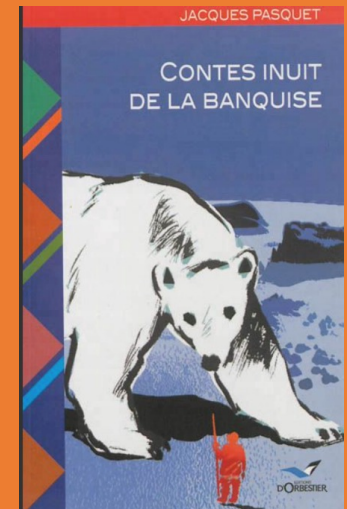
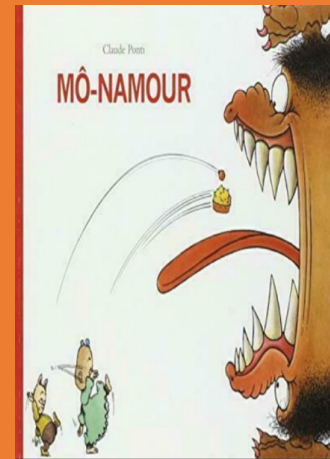
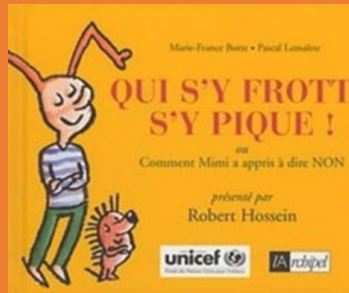
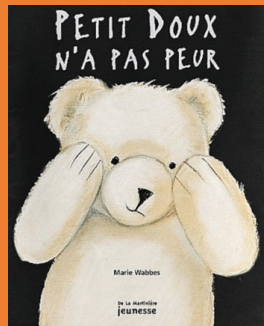
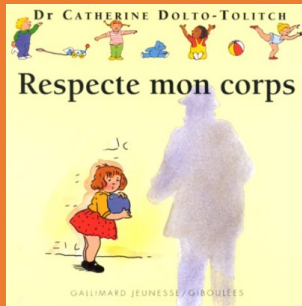
- La Loi, la littérature... et la famille :
 - De quelle manière la loi visant à protéger les mineurs de l'inceste est-elle présente dans certaines œuvres de littérature de jeunesse ?

1. Cadrage théorique

- Juridique (évolution de la protection de l'enfant au sein de sa famille)
 - Passage de l'autorité paternelle toute puissante à la protection infantile
 - La protection contre les violences sexuelles, une question d'actualité cf. 21 avril 2021 : répute les relations sexuelles entre mineurs et adultes comme non consenties
- Littérature de jeunesse :
 - Pas une littérature moralisatrice ou à visée éducative uniquement
 - Partage du sensible (Rancière, 2000), et textes constituants (Maingueneau et Cossutta, 1995).
 - Mais littérature de jeunesse se définit aussi par son public, devoir de protection
- Comment la littérature de jeunesse peut-elle permettre un partage d'un sensible traumatisant sans traumatiser ? Que permet-elle à l'enfant d'apprendre de la loi ?
- Hypothèse : Le littéraire a des ressources propres, esthétiques, pour répondre à cette double injonction

2. Méthodologie

- Corpus : 12 ouvrages, à partir des recommandations officielles, site de l'éditeur L'école des Loisirs et site Ricochet.
- Double grille d'analyse :
 - Juridique :
 - les actes sont-ils caractérisés ? qualifiés ? Profil, degré de responsabilité et mode opératoire de l'agresseur ? Profil de la victime ? Profil du témoin ? Rappel à la loi ? Procédure judiciaire et sanction ?
 - Littéraire :
 - Distinction : ouvrages de prévention/ œuvres littéraires : critères constitutifs (Genette, 2003)
 - Genre, énonciation, objectif du discours, mode de représentation (symbolique/réaliste), statut de l'illustration et paratexte ?



Trois types de textes

- 4 sont de caractère informatif/préventif. L'hypothèse de la littéarité est difficile à tenir (*Le petit livre pour dire Stop...*)
- 6 sont des récits, constitutivement littéraires (1 roman, 3 albums, 1 nouvelle, 1 conte) relatant l'histoire d'une victime.
- 2 ne traitent pas le sujet mais l'évoquent : *Autobiographie d'une courgette* et *J'ai peur du Monsieur*
- Un ouvrage exceptionnel : *Le Loup*, qui contient un livret d'accompagnement.

3. Résultats et analyse

- I/ Que disent les textes du droit lorsqu'ils parlent de violences sexuelles subies à l'intérieur de la famille ?

- II/ Comment les ouvrages disent-ils le droit sur un sujet traumatisant sans traumatiser ?

I/ Que disent les textes littéraires du droit ?

- Les livres qui ne traitent que de la violence intrafamiliale
- sont rares (3/12)
- les plus contemporains (*Contes Inuits* 2015, *Finies les chatouilles* 2020, *Le loup*, 2021)
- Exclusivement des textes littéraires



Les faits

- **caractérisation** des faits : systématique dans les ouvrages de prévention ; repérable dans les œuvres à dimension symbolique
- **qualification** majoritaire mais non systématique des actes (7/12) : harcèlement, viol, inceste (dénomination) et agressions sexuelles (*attouchements/caresses/abus sexuels*)

Les protagonistes

- Les protagonistes sont-ils identifiés et décrits ?
- L'agresseur ?
- L'enfant victime ?
- Le.s témoin.s ?



L'agresseur

- profil : symbolisation (Loup, monstre)/homme,
cercle familial (père (2), frère (2), oncle, cousin, grand-père, beau-père) « multirécidiviste » (1)

- degré de responsabilité : entière/non questionné, entre normalité et anormalité
vs. quasi-irresponsabilité (maladie, alcoolisme)

Personne ne peut deviner que c'est aussi un loup parce qu'il est très gentil, tout le monde l'aime bien (Le loup, Mai Lan Chapiron)

Certaines (personnes) ne peuvent pas s'empêcher d'essayer, elles sont malades (Respecte mon corps, Dolto)

- description des modes opératoires : variété entre séduction, surprise, menace, contrainte, violence

Je vais t'appeler Mô -Namour, parce que je t'aime (Mô Namour, Ponti)

Ce sera notre petit secret (Finies les chatouilles, Bayer)

Si jamais tu racontes à quelqu'un ce que je te fais, dit Gros Loup à Petit Doux, je te mangerai tout cru (Petit Doux n'a pas peur, Wabbes)



La victime

- profil : Fille (8) ou Fille et garçon (3) ou F ou G (1)
- état psychique (sentiments, émotions) : mal-être, sentiment d'insécurité, honte, dégoût, peur, colère/haine
- écoute de la parole de l'enfant : non questionné/injonction à la dénonciation – Rubrique « si tu te trouves dans la même situation que ... » (*Abus sexuels, non !* Saulière et Desprès)
parole niée par l'agresseur (affabulation) et non comprise de l'entourage (1)
davantage dans les textes littéraires

Elle ne te croira pas.

tu lui as juste fait de la peine sans le vouloir (Finies les chatouilles, Bayer)



Le témoin

- identité : enseignants, frère, entourage + personnages symboliques (agressions familiales)
- rôle : recueille la parole et nomme, incite à la dénonciation

Il te dit qu'il t'aime mais il te veut du mal (Mô Namour, Ponti)

Dans le dico, il y a écrit « caresses à caractère sexuel ». Il faut en parler aux parents. (Finies les chatouilles ! Bayar)





Le rappel à la loi

- pour plus de la moitié des œuvres : un rappel explicite. Pas de rappel dans 3./4 œuvres à dimension symbolique
- les droits de l'enfant/les interdits : respect du corps, intimité

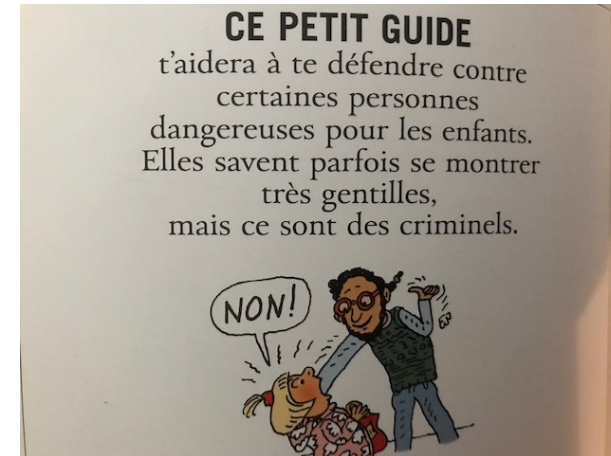
*Personne **n'a le droit** de nous toucher si nous ne le voulons pas... Même entre frères et sœurs, certaines caresses sont interdites (Respecte mon corps, Dolto)*

*Elle lui explique que le loup **n'a pas le droit** de faire ces caresses, ça s'appelle l'inceste, c'est une agression et c'est interdit par la loi (Le Loup, Mai Lan Chapiron)*

- les devoirs des adultes : protection et accompagnement

Tous les grands n'ont pas de mauvaises idées dans la tête quand ils font un câlin à un enfant, surtout s'ils sont de la même famille : la plupart du temps, c'est un geste de tendresse et d'affection (Abus sexuels, non !, Saulière et Desprès)

Dire à un enfant qu'il doit à tout prix dire non et en faire la base de la prévention contre les violences sexuelles, c'est aussi lui renvoyer le message culpabilisant qu'il a une responsabilité dans ce qui lui arrive. (guide pour les parents dans Le loup, Mai Lan Chapiron)



L'institution judiciaire



- Pas de procédure judiciaire sauf dans les ouvrages de prévention (1) ou par allusion (1)

*Et puis vous pourrez aller **porter plainte** au commissariat de police. (Abus sexuel non ! Saulière et Després)*

***Il va se plaindre.** Il va le dire à tout le monde que loup gris est méchant. (Petit Doux n'a pas peur, Wabbes)*

- la sanction est posée dans la majorité des ouvrages (7/12). Elle est peu explicitée (1)

Dorénavant, chacun sait qu'on ne doit jamais laisser Papili seul avec un enfant (Finies la chatouilles, Bayer)

Les personnes qui agissent ainsi vont en prison (Abus sexuels, non ! Saulière et Després)

Je te tue dans ma vie, je te tue dans mes souvenirs, je te tue dans ton avenir (Mô Namour, Ponti)

Gros Loup gris sera puni (Petit Doux n'a pas peur, Wabbes)

Synthèse

- Les faits sont majoritairement qualifiés et caractérisés
- Les protagonistes sont présentés dans leur complexité

Variété des modes opératoires de l'agresseur, état psychique de la victime, présence du témoin incitant à la dénonciation des faits

Les profils de l'agresseur et de la victime sont investis de la même manière dans les ouvrages de prévention et les œuvres de littérature

- Un rappel à la loi est explicitement effectué pour plus de la moitié des oeuvres. Il est moins systématique dans les œuvres littéraires.

La punition est posée dans plus de la moitié des œuvres, et de façon systématique dans les œuvres à dimension symbolique.

Résultats et analyse

II/ Comment les ouvrages disent-ils le droit sur un sujet traumatisant, sans traumatiser ?

Textes de prévention

- Scripts (parfois format BD) : mise en scène de plusieurs situations potentiellement dangereuses ou effectivement criminelles
- Ouvrages très composites : alternances de BD, de textes adressés (enfants/parents...), parfois format « fiches »...
- Fonctionnent comme des fables : alternance histoires réalistes/réflexion moralisatrice
- Illustrations
 - redondantes par rapport au texte
 - suggèrent la situation sans la montrer, par des jeux de cadrage
 - ou montrent des situations qui ne peuvent être perçues comme criminelles que par le discours des personnages, ou les expressions du visage représentées
- Messages clairs : Consignes données, parfois usage de l'impératif, adresse directe au lecteur
 - « *Si tu te trouves dans la même situation que Mélissa* » « *elle doit en parler à ses parents* »... (PLPDS)
 - « *il faut...* » (Dolto-Tolitch) etc...
- Recours à quelques représentations symboliques : le hérisson...
- Les émotions comme des « avertisseurs » de l'anormalité de la situation, des sentiments à surmonter pour briser le silence (peur, honte...)

Une production éditoriale en évolution

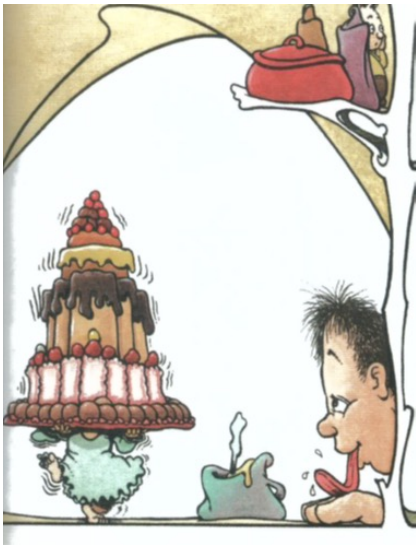
Qui s'y frotte s'y pique, 1997



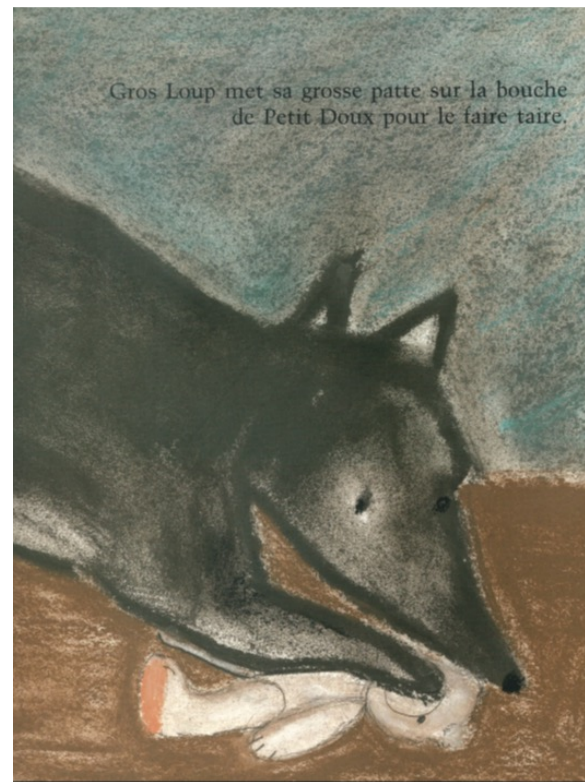
Petit livre pour dire Stop..., 2019



Les textes littéraires : l'art de partager du sensible indicible et inaudible



Détends-toi, oui, comme ça, attention, je vais fermer... Oh Oh ! Elle va être bien gonflée, ma baloune...



Gros Loup met sa grosse patte sur la bouche de Petit Doux pour le faire taire.



Un récit littéraire centré sur l'expérience subjective de l'enfant

- Ancrage fort dans la littérature (intertextualité omniprésente)
 - Figure du loup, références aux contes, évocations de textes (Ponti et Baudelaire)...
- Pas nécessairement symbolique (lié au public visé)
 - Symbolique : (*Petit Doux* : C1 ; *Le Loup* : C2, *Mô Namour*, *Contes Inuits* ; *La machine à laver*, C3)
 - Réalisme : *Finies les Chatouilles*, C3
- Récit à la 3^e personne, aucune adresse au lecteur dans le texte, focalisation interne
- Les sensations, les émotions et les sentiments
 - *ça chatouille Petit Doux, ça le fait rire. [...] Petit Doux n'aime plus Gros Loup. Gros Loup le fait pleurer, Gros Loup lui fait mal, il lui fait peur, il est méchant. (Petit Doux)*
 - *Miette ne le savait pas, mais elle n'est pas la seule, il y en a d'autres. Ces personnes ont l'habitude de protéger les enfants, alors elle est rassurée. (Le loup)*
 - *Isée est pleine-tournebouliglinguée. [...] Ce qui boume klonguécrabouille la bouille d'Isée (Mô-Namour)*

Une fin positive

- Dans les ouvrages de prévention, l'événement est la mauvaise rencontre.

Dans les œuvres littéraires, la relation de violence fait partie de la situation initiale, et l'événement principal c'est celui qui déclenche la sortie de cette situation

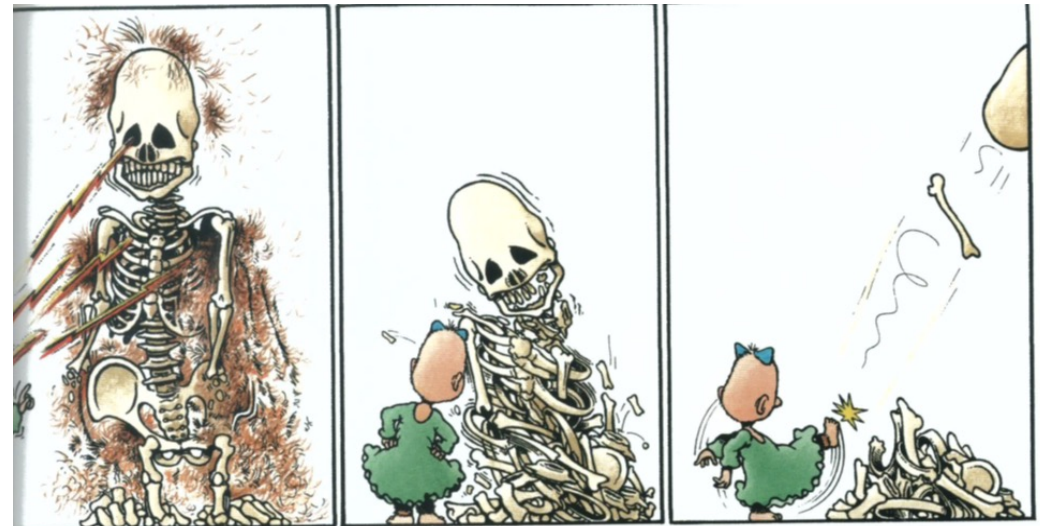
- *Miette se sentira certainement perdue encore quelque temps, mais des adultes de confiance l'aideront à aller mieux. (Le Loup)*
- *Le lendemain, quand Léa se leva, son père était parti et la machine à laver en panne définitivement. Mais la fillette ne craignait plus rien, elle savait maintenant que tout se terminerai bien (La machine à laver)*
- *Ensuite, Isée, ses parents, Tadoramour et l'étoile partent enfin en vacances vers de lointains ailleurs parfumés, mystérieux, pleins d'aventures sans souci. (Mô-Namour)*
- *« Dorénavant, chacun sait qu'on ne doit jamais laisser Papili seul avec un enfant. » En disant ça, elle vient d'enlever le poids que j'avais sur le cœur. (Finies les chatouilles)*

Un récit cathartique...

Friot, *Machine à laver*

Elle sentit les mains qui l'emprisonnaient desserrer leur étreinte, et brusquement, lourdement, son père s'écroula à ses pieds. Quand elle baissa les yeux, il n'y avait plus au sol qu'un grand tas de linge. Elle le roula en boule, l'emporta à la salle de bains, le bourra dans la machine. Elle choisit le programme complet : prélavage, lavage, Javel, adoucissant, essorage... Quand ce fut terminé, elle mit le linge à sécher, puis alla se coucher.

Ponti, *Mô Namour*



... et je te tue dans ma vie, je te tue dans mes souvenirs, je te tue dans ton avenir, je te chasse d'eau, je te poubelle, je te hais, je te couche-culotte pleine ! Meurs, menteur ! Pourri ! Tortémo toi-même !
Tas d'os ! Et tiens ! Puisque tu aimes le foute ! »

Conclusion : appropriation du droit

- Un discours de prévention :
 - de plus en plus explicite dans la qualification des faits
 - Le cercle familial peut être source de danger : dit de manière explicite
 - Visée de prévention... mais pour quelle efficacité ?
 - Loi clairement invoquée
- Un discours littéraire
 - pour accompagner une expérience traumatisante
 - sans la dévoiler à ceux qui ne l'ont pas vécue
 - Les textes littéraires disent moins souvent le droit, ils accompagnent l'enfant (et leurs parents) dans la sortie de cette expérience traumatisante

Merci
pour
votre
attention

U. Grenoble-Alpes, 12 et 13 octobre 2022



Bibliographie

- De Ayala, Constance. L'histoire de la protection de l'enfance (2010/4). *Le journal des psychologues* n° 277. p. 22-27 <https://www.cairn.info/revue-le-journal-des-psychologues-2010-4-page-24.htm>
- Maingueneau Dominique, Cossutta Frédéric. L'analyse des discours constituants. Dans : *Langages*, 29e année, n°117, 1995. Les analyses du discours en France. p. 112-125.
- Mas, M., « Didactiser Droit et littérature : pistes de réflexions pour questionner le texte littéraire au regard d'un intertexte juridique » [En ligne] : <http://ouvroir-litt-arts.univ-grenoble-alpes.fr/programmes/littvaleurs/seance-2-du-seminaire-liteval>
- Ost F., « Penser par cas : la littérature comme laboratoire expérimental de la démarche juridique », *Revue interdisciplinaire d'études juridiques*, 2014/2, vol. 73, P. 99-131.
- Rancière, Jacques (2000). *Le partage du sensible. Esthétique et politique*. Paris : La Fabrique éditions.
- Ranouil M., Dissaux N., *Il était une fois... analyse juridique des contes de fées*, Paris, Dalloz, 2018.
- Renault-Brahinsky, Corinne (2021). *Droit des personnes et de la famille*. Gualino/Mémentos.
- Rouvière, N. « Lecture littéraire et enroulement spiralaire : le défi de la bifurcation », *Pratiques* n°187-188, 2020. [En ligne] : <https://journals.openedition.org/pratiques/9041>

Œuvres de littérature de jeunesse

Bayar, Michèle. *Finies les chatouilles*, Oskar éditeur. Février 2020.

Botte, Marie-France. Lemaitre, Pascale. Malilo Pascale. *Qui s'y frotte s'y pique ! : ou comment Mimi a appris à dire non*. Archipel. 1997

Dolto-Tolitch Catherine, Faure-Poirée Colline et Mansot Frédéric. *Respecte mon corps*. Paris : Gallimard jeunesse, 2008.

Mai Lan Chapiron. *Le loup*. (2021)

Friot, Bernard « La machine à laver ». *Encore des histoires pressées*. Milan Poche Junior. 2007.

Paris, Gilles. *Autobiographie d'une courgette*. Editions Flammarion. 2014.

Pasquet Jacques, Daigle Stéphane. *Contes Inuit de la banquise : voyage dans l'Arctique canadien*. 2015.

Ponti, Claude. *Mô Namour*, Écoles des loisirs. 2011.

Saulière Delphine et Boulet Gwénaëlle. *Le petit livre pour dire stop aux violences sexuelles faites aux enfants*. Bayard Jeunesse. Avril 2019.

Saulière Delphine. *Abus sexuel*. Bayard Jeunesse. Mars 2004.

Wabbes, Marie. *Petit Doux n'a pas peur*, La Martinière jeunesse. 2015.